

# Le Boissisien

Février 2016 - n°94

Bulletin municipal d'information de Boissise la Bertrand

*Cher(s) Boissisien(ne)s,*

*Les guirlandes s'éteignent, nous rangeons les décorations, les fêtes de Noël et du Nouvel An sont désormais derrière nous, 2016 nous tend les bras.*

*Je tenais tout d'abord à vous remercier de votre forte présence à la soirée des vœux, elle est tout à la fois un témoignage de la sérénité de notre commune et un encouragement à continuer dans cette voie. Nous avons partagé un excellent moment de convivialité, j'accorde une importance toute particulière à ces moments simples de plaisir.*

*Les liens inter génération sont aussi un puissant moteur du bien vivre dans une commune. Le conseil municipal des enfants s'est définitivement inscrit dans le paysage de Boissise la Bertrand et les enfants ne manquent pas d'idées. De plus, le conseil des aînés a été officiellement installé et a commencé à oeuvrer avec une très belle exposition photos au mois de décembre.*

*En décembre, le repas des anciens a été l'occasion de réunir toute « la mémoire » du village et de passer ensemble une journée agréable.*

*Je ne peux oublier également les bénévoles qui donnent de leur temps au Comité des fêtes et à l'Association Sport Loisirs, je souhaite une longue vie à ces deux entités.*

*2016 apportera son quota d'investissement avec principalement la réfection de la chaussée de la rue des Coublancs et de l'Aunette. Nous en profiterons pour procéder à l'enfouissement des réseaux. La défense incendie de la rue Laisné sera mise aux normes. Les travaux du barrage continueront tout au long de l'année pour s'achever en 2017.*

*Je continuerai à œuvrer pour renforcer la sécurité sur le Cd 39, y compris en demandant une reprise du chantier « Bords de Seine » qui ne me donne pas satisfaction en terme de prévention d'accident.*

*2016 devrait voir la validation de notre « Plan Local d'Urbanisme », document qui aura mobilisé tout au long de l'année 2015 l'énergie de la commission urbanisme et environnement dont l'association de sauvegarde de Boissise la Bertrand est partie prenante.*

*Je n'ai pas délaissé l'avenir du site des Fouilles : ce dossier, très sensible en terme d'environnement, a pris du retard, dû en partie aux élections régionales. Je vais le relancer dès que possible, en collaboration, avec mon ami Maire de Boissettes, Bernard Fabre.*

*Je terminerai cet édito en rappelant qu'un Maire sans son équipe n'est rien, et au-delà de nos différences, tout le conseil municipal travaille au mieux des intérêts du village.*

*Je ne doute pas que cet état d'esprit va perdurer tout au long de cette nouvelle année.*

*Merci aussi à l'ensemble du personnel communal.*

*J'espère que 2016 vous apportera bonheur, santé et réussite....*

*Cordialement à vous tous*

*Le Maire : Michel MICHALLET*

# Les Échos de Boissise la Bertrand

## Un village au centre du village

Une innovation dans la décoration de Noël de notre village. Vous avez pu voir en face de notre église un petit village de Noël joliment décoré.

Cette nouveauté est venue agrémenter notre centre de village cet hiver.

Nous remercions Les Nouvelles Pépinières Du Gatinais pour cette décoration gracieusement prêtée.



## Sécurité RD 39, notre préoccupation pour tous

Lettre à Monsieur J.J. BARBAUX, président du Conseil Départemental de Seine et Marne.

Objet : Sécurité RD39

Monsieur le Président,

Vous trouverez ci-joint une série de photos qui démontre clairement que la sécurité sur la RD39 n'est pas optimale.

**Les ruptures de continuité des lisses de sécurité engendrent de larges espaces où des véhicules individuels ou collectifs peuvent glisser dans la Seine.**

Les utilisateurs de cette route me font part quotidiennement de leur inquiétude et au travers de ce courrier je m'en fais l'écho auprès du Conseil Départemental de Seine et Marne.

Je souhaiterais qu'un véritable audit soit mené afin de trouver des solutions satisfaisantes pour les usagers et je vous propose d'ores et déjà une visite sur site afin de mesurer visuellement la dangerosité des lieux.

Recevez, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Michel MICHALLET

Nous attendons la réponse de M. BARBAUX sur ce sujet et ne manquerons pas de vous tenir informer de l'évolution de ce problème.





## Les vœux 2016

La réception des vœux a vu la participation de très nombreux Boissisiens.

Après le traditionnel discours de Monsieur le Maire, la lecture de poèmes par les jeunes du conseil municipal des enfants, les remerciements aux bénévoles est venu le temps de convivialité, véritable temps d'échanges et de rires....



## Elections du nouveau conseil municipal des enfants

En octobre dernier, a eu lieu pour la 2e année consécutive, l'élection du Conseil municipal des enfants.

Son objectif est d'impliquer les enfants dans la vie de la commune, de contribuer à leur éducation citoyenne, de favoriser les liens intergénérationnels, de favoriser les échanges avec les enfants et de permettre le dialogue entre élus adultes et élus enfants.

Cette année, le CME est constitué de 7 membres élus parmi les candidats de CM1 et CM2.

La parité n'a pu être respectée puisque seulement deux garçons se sont présentés !

Ont été élus :

- |                   |             |
|-------------------|-------------|
| • Laurent Maxim   | Maire       |
| • Terrasson Maely | adjoint     |
| • Galand Théo     | adjoint     |
| • Dabo Bator      | conseillère |
| • Mungalu Kélia   | conseillère |
| • Namer Estelle   | conseillère |
| • Rigueur Naémie  | conseillère |

Rappelons que le précédent conseil municipal des enfants, très sensible à l'environnement avait demandé l'installation de poubelles et distributeurs de sacs à déjection canine installés en plusieurs endroits du village. Ce conseil municipal avait également été à la rencontre des personnes âgées des deux maisons de retraite à l'occasion de goûters.

Mireille CHAPUS



# Les Échos de Boissise la Bertrand

## Repas de Noël avec les enfants

Le 17 décembre 2015, les Maires du RPI et leurs adjoints aux affaires scolaires ont souhaité partager le repas de Noël avec les enfants inscrits à la restauration collective.

Ce temps convivial a été marqué par la récitation d'un poème écrit par Kélia et Maelys, intitulé « Noël » :

Noël, Noël, c'est merveilleux

Le lendemain, on se réveille,

On aperçoit des cadeaux

Qui sont en-dessous du beau sapin

Noël, Noël, ne se passe qu'une fois dans l'année,

Alors, faut bien en profiter

Quand c'est Noël, le Père Noël descend du ciel

Mireille CHAPUS



## Une borne de recharge pour véhicules électriques sur la commune

Depuis mi-janvier, une borne de recharge pour véhicules électriques est accessible au centre-ville pour tous les habitants. Cette borne a été installée par le syndicat départemental des énergies de Seine et Marne (SDESM) qui prévoit d'en installer 150 comme celle-ci sur l'ensemble du département.

### Un maillage départemental

L'objectif du SDESM est d'encourager le développement du véhicule électrique en Seine et Marne. À ce jour, seulement 1000 véhicules électriques sont immatriculés dans le département.

L'installation de ces bornes selon un maillage précis dans les cœurs de villes et villages permettra de rassurer le conducteur en lui assurant un maximum de 20 km entre deux bornes. L'autonomie de la plupart des véhicules électriques étant de 100 à 150 km.

### Les types de recharge disponibles

Aujourd'hui, plusieurs modèles de recharge coexistent. On distingue les véhicules se rechargeant en courant continu et ceux pouvant accepter du courant alternatif. La borne installée est équipée de deux prises permettant de recharger l'ensemble des véhicules électriques ou hybrides actuellement sur le marché. Une première prise dite E/F est une prise de 3 kVA de puissance, utilisable par tous les véhicules, mais nécessitant un temps de charge complète de 6 à 8 heures. La seconde prise est une prise type 2 utilisable par les véhicules se rechargeant sur du courant alternatif et permettant de limiter le temps de charge à 1 h 30 grâce à une puissance de 18 kVA.

### Comment utiliser la borne ?

Pour utiliser le service de charge, il suffit de s'enregistrer sur le site internet [www.ecocharge77.fr](http://www.ecocharge77.fr). Un coût de 5 € est demandé à l'enregistrement pour obtenir le badge d'accès aux bornes. Ensuite Le service est prépayé à raison de 0.5 € par charge quels que soient le temps et la puissance utilisée.



Mise en fonctionnement de la borne de recharge de véhicules électriques le vendredi 22 janvier 2016.



## Le stade multi activités fait le plein

Les jeunes de Boissise la Bertrand en avaient exprimé le besoin lors d'une réunion organisée à leur intention, la municipalité en avait fait une de ses priorités : la construction d'un mini stade multi-activités, lieu d'activités sportives et de rencontre.

Il est désormais installé et opérationnel depuis décembre dernier. Idéalement situé dans le parc des Vives Eaux Malka, il permet à nos sportifs de pratiquer basket, volley, football et athlétisme.

Cet équipement servira également pour les enfants de l'école Les Fontaines lors de leur scolarité et des activités périscolaires.

Pour compléter cet équipement, deux tables de tennis de table ont été installées à proximité.

Ce mini stade a bénéficié de subventions dont celles de notre député Olivier Faure, de la communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et du Conseil régional.

Très attendu, il est déjà beaucoup fréquenté par nos jeunes et ... des adultes !!

Mireille CHAPUS et Marc LOUBET



# Les Échos de Boissise la Bertrand

## Réfection du toit de l'église

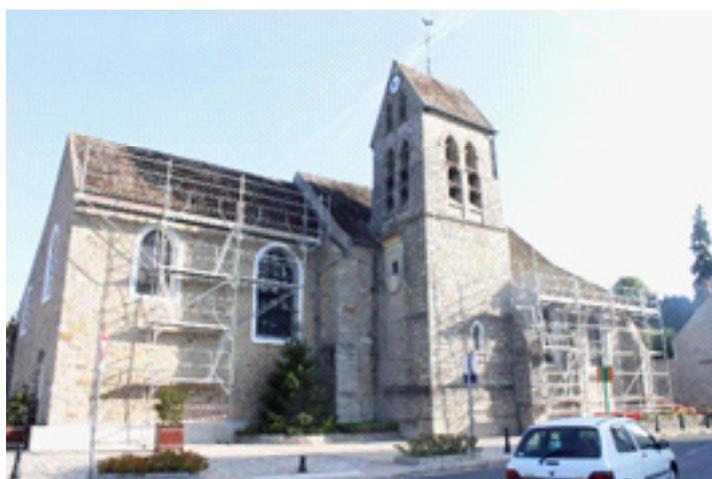
Lundi 12 octobre 2015, l'entreprise spécialisée dans la pose des échafaudages est à l'œuvre de bonne heure et de bonne humeur. Leur mise en place s'est terminée dans la même semaine.



### 1. Habillage du côté Nord de l'église

Pour ceux qui ont assisté au montage des échafaudages ils ont pu remarquer que parmi les 3 monteuses il y avait une jolie jeune femme, ainsi la parité était pratiquement respectée (trois n'étant pas divisible par 2). Dommage je n'en ai pas la photo. Mais ce n'est que partie remise peut-être sera-t-elle présente lors du démontage ?

Après une période d'arrêt de 2 semaines pour les fêtes de fin d'année les travaux ont repris et devraient voir leur terme mi-février si la météo le permet.



### 2 Pose des échafaudages côté Sud.

Pendant que les échafaudages étaient en place Jean en a profité pour repeindre l'horloge et lui donner un petit air de neuf.



Le financement a été possible grâce aux subventions octroyées par :

- Madame la Sénatrice Colette Mellot dans le cadre de sa réserve parlementaire,
- Le Conseil Général,
- La CAMVS (Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine)
- Et la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).



## Où en est le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) ?

- Le Conseil Municipal du 25 juin 2015 a « arrêté » le projet de PLU à l'unanimité.
- Le projet de PLU a été soumis pour avis au cours de l'été 2015 à toutes les Personnes Publiques Associées- PPA (Etat, Région, Département, Chambre d'Agriculture, Associations, Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine, communes voisines,...). Tous ces interlocuteurs ont rendu leur avis jusqu'au mois d'octobre 2015.
- Les Boissisiens ont pu s'exprimer au cours de l'enquête publique tenue du 04 novembre au 05 décembre 2015. Cette consultation a été un grand succès (près de 70 expressions), si bien que le registre à disposition du public n'a pas suffi ; ce sont au total quatre registres qui ont été nécessaires.
- Le Commissaire Enquêteur rédige son rapport qui synthétise notamment l'ensemble des remarques et émet un avis éventuellement assorti de recommandations ou de réserves.
- Le rapport du Commissaire Enquêteur sera consultable en mairie.
- Le PLU (version « arrêtée » du 25.06.2015) est en cours d'amendement pour tenir compte de toutes les remarques (PPA, Boissisiens, Commissaire Enquêteur).
- Cette version amendée fera l'objet d'un examen attentif par le Groupe de Travail interne « PLU ». Ce travail d'appropriation préparera le conseil municipal spécial PLU de mars 2016, qui sera chargé d'approuver ou de rejeter le projet.
- En cas d'approbation, le dossier de PLU ainsi que la délibération municipale l'approuvant, seront envoyés au Préfet, qui aura un mois pour éventuellement demander des modifications.
- La délibération du Conseil Municipal sera affichée pendant un mois et fera l'objet d'une publicité dans les journaux locaux ou d'annonces légales, comme cela s'est fait pour le lancement de l'enquête publique.
- Une fois ces étapes franchies, le PLU deviendra « opposable ».

Nota : Certains Boissisiens, peu concernés jusqu'à présent par l'élaboration du PLU, peuvent envisager de réaliser des projets immobiliers sur leur propriété (agrandissement de la maison, construction d'un abri de jardin, d'un garage, modification de la clôture,...). Nous les incitons à prendre contact avec la mairie pour s'informer des nouvelles règles du PLU (lorsqu'il sera en vigueur) et de l'impact que ces nouvelles règles peuvent avoir sur leur projet.

Alain BERNHEIM



# Les Échos de Boissise la Bertrand

## Télérelevé des compteurs d'eau

Véolia et le système de Télérelevé a été implanté sur les compteurs d'eau.

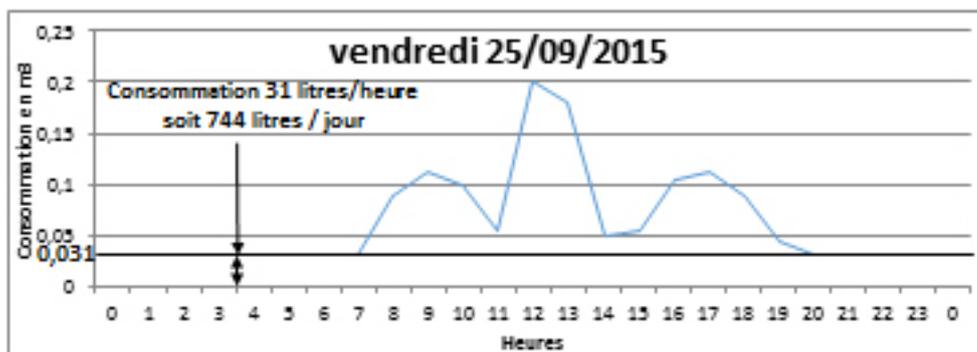
En 2014, Véolia a entrepris de poser des systèmes de télérelevés sur les compteurs d'eau de Boissise-la-Bertrand, aussi bien chez les particuliers que sur les compteurs des bâtiments de la mairie.

Nous avons été avertis par Véolia d'une consommation anormale d'eau en période estivale, par rapport aux années antérieures, sur le compteur regroupant :

- La cantine
- La Recellerie
- Les ateliers municipaux.

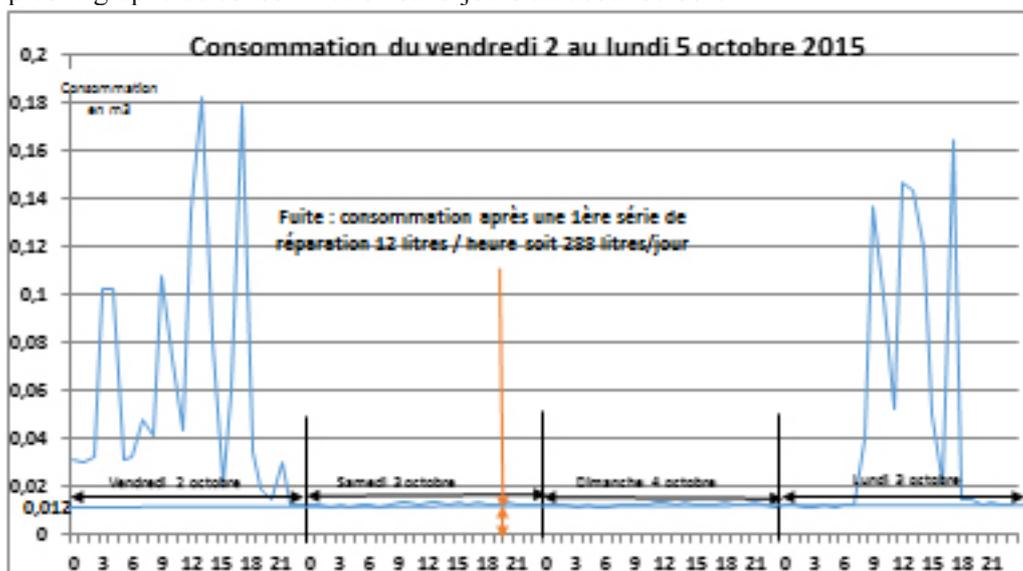
A ma demande Véolia nous a fourni les données relatives à la consommation d'eau, heure par heure avec un graphe permettant de visualiser l'anomalie.

On voit très bien que par exemple pour la journée du vendredi 25 septembre il a été consommé 31 l/heure en continu pendant la nuit, période pendant laquelle personne n'utilise de l'eau, soit finalement 744 litres/jour qui partent à l'égout.



Après plusieurs investigations les employés municipaux ont découvert des fuites dans les toilettes de la Recellerie, dans les toilettes pour handicapés à la cantine et une fuite au groupe de surpression du chauffe-eau des ateliers municipaux. D'où changement des systèmes de chasse d'eau des réservoirs des toilettes et du groupe de surpression.

Après une première série de réparation, nous sommes descendus à une consommation de 12 litres/heure soit encore 288 litres/jour. Ci-après le graphe de consommation sur 3 jours du début octobre.



Aujourd'hui la fuite résultante a été endiguée.

Je peux remercier les agents techniques pour leur perspicacité et les mini travaux de plomberie qu'ils ont effectués. Par ailleurs un remerciement à Véolia pour le support technique qui nous a été accordé.

Marc LOUBET



## Nos poubelles

Le ramassage des poubelles est réalisé par Véolia sous l'égide du SMITOM.

3 poubelles sont mises à notre disposition pour les 3 types différents de déchets : ménagers, végétaux et recyclables.

Les poubelles sont mises sur la voie publique la veille du passage du service de ramassage, afin que les préposés puissent faire leur travail sans gêne. Mais il est bien évident que les poubelles doivent être évacuées du trottoir par les riverains dans la journée qui suit le ramassage.

Nos trottoirs ne sont pas larges et il va de soi de ne pas les encombrer. Pensez aux mamans avec des poussettes d'enfants, ou personnes à mobilité réduite (PMR). Ne laissez donc pas les conteneurs 24h/24 et 7 jours sur 7 dans la rue. Qui plus est lorsqu'il s'agit de la poubelle destinée aux déchets « verts » qui n'a plus lieu d'être sortie entre le 15 décembre et la fin mars.

Voici un extrait du règlement de collecte des déchets ménagers élaboré par le SMITOM :

« Les récipients agréés pour la collecte sont déposés sur le domaine public devant les propriétés, la veille au soir du passage de la benne, et rentrés dans la journée de la collecte. »

Les récipients qui se trouveraient sur la voie publique en dehors de la plage horaire précisée ci-dessus pourront être repris par les agents du SMITOM-LOMBRIC au frais de l'utilisateur, nonobstant toute éventuelle amende. »



Par ailleurs dans le cadre du plan VIGIPIRATE, étant toujours activé au niveau ALERTE ATTENTATS, la direction de la police nationale nous a envoyé la circulaire RO N°15/58481 précisant :

« En outre, par mesure de précaution, vous voudrez bien prendre toutes les mesures nécessaires à l'enlèvement des encombrants et des conteneurs poubelles de la voie publique. »

Nous faisons appel au bon sens, au sens civique et citoyen pour que nos trottoirs ne soient plus considérés comme un lieu de stationnement des poubelles, et vous en remercions.



Marc LOUBET

# Les Échos de Boissise la Bertrand

## Période hivernale : attention aux émanations de monoxyde de carbone

### D'une manière générale : comment prévenir les intoxications au monoxyde de carbone.

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il touche chaque année plus d'un million de foyers. Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an. Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements, des vertiges voire des décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : brasero, barbecue, cuisinière, etc...
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.



En savoir plus : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES) - [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)

### Chauffages d'appoint : comment prévenir les intoxications au monoxyde de carbone.

Le monoxyde de carbone peut notamment être émis par les chauffages d'appoint si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.

### Groupes électrogènes : comment prévenir les intoxications au monoxyde de carbone.

Le monoxyde de carbone peut être notamment émis par les groupes électrogènes si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

- N'installez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage, véranda...) : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas boucher les aérations de votre logement.

## Plan grand froid



Les températures basses, surtout quand elles s'accompagnent de vent, peuvent provoquer des engelures superficielles, des gelures, voire une hyperthermie.

Les personnes âgées et les personnes souffrant de problèmes respiratoires y sont particulièrement sensibles.

### PLAN GRAND FROID

Ce dispositif de prévention et de solidarité permet d'apporter soutien et écoute aux personnes fragiles et isolées en cas de chutes importantes de températures.

Composez le 115 si vous avez besoin d'aide et si vous êtes isolé : vous bénéficierez d'une écoute attentive et d'une assistance jour et nuit.

### DES CONSEILS POUR SE PROTÉGER DU FROID

- Limitez au maximum les activités extérieures lorsqu'il fait froid et si vous devez sortir, couvrez-vous la tête car c'est une partie du corps où il peut se produire jusqu'à 30% de déperdition de chaleur
- Recouvrez le bas du visage et la bouche avec un cache-nez afin de conserver la chaleur corporelle, portez des gants et habillez-vous chaudement
- Portez plusieurs couches de vêtements
- Maintenez un exercice régulier tel la marche sans faire des efforts importants.



## Devoirs de mémoire

Commémoration du 11 novembre 2015

Chaque commune Française au lendemain de ce qu'il est convenu d'appeler la Grande Guerre, a érigé un monument pour honorer ses enfants morts au combat.

Cette guerre fut la première guerre industrielle du monde moderne tant par l'armement que par le nombre des victimes. L'histoire du monde en a été changée et les conséquences s'en font encore sentir. Les accords Sykes-Picot de 1916 partageant (sans l'avis des intéressés) le monde arabe en 5 zones d'influence expliquent pour une bonne part le conflit d'aujourd'hui au Moyen-Orient !

Les victimes du conflit de 14-18 sont actuelles. Pensons au 13 novembre 2015 !

Alors il est important de se retrouver autour de ces monuments commémoratifs. Les survivants de 14-18 disaient '**plus jamais ça**'. Ils n'ont pas été entendus. C'est pourquoi nous honorons aussi toutes les victimes des conflits où la France s'est trouvée engagée depuis. Sans remonter à la guerre de cent ans, les morts à la guerre de 1870 ne doivent pas être oubliés et leurs noms sont gravés sur de nombreux monuments.

A Boissise-la-Bertrand, autour de Michel Michallet, Maire, Olivier Faure, député, Franck Vernin, maire du Mée et Conseiller Territorial, du président des Anciens Combattants, de nombreux conseillers, nous étions presque une centaine, enfants et adultes mêlés, en présence aussi du commandant de la base de Saint Assise, du président du Souvenir Français, le chef de bataillon (OR) Colombani, des représentants des A.C. de la guerre d'Algérie, avec leurs drapeaux tricolores.

Après le discours officiel du secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, les noms des morts pour la France ont été cités avec une mention particulière pour les six Boissisiens morts aux combats en 1915 :

- Henri Emile CHEVILLOT, 36 ans, tué le 15 janvier à la bataille d'Ypres
- Victor Alexis ARNOULT, 43 ans, blessé mortellement le 5 mars au chemin des Dames
- Rodolphe Vincent BISSON, 26 ans, tué le 2 juin à Suippes dans la Marne
- René Albert BATICLE, 21 ans, tué le 17 juin à Neuville st Vaast
- Georges LEULIE, 20 ans, tué le 29 septembre à la butte de Souain
- Paul BONTEMS, 31 ans père d'un petit Paul né le 16 septembre, tué le 11 octobre à Camblain l'Abbé dans le Calaisis.

Puis les enfants très recueillis ont rendu hommage en récitant à plusieurs voix des poèmes : 'Confiance' de Lucie Delarue-Marbrus et 'Familiale' de Jacques Prévert. La jeune Estelle, écolière de Boissise-la-Bertrand, pour sa part a composé le poème suivant :

**C'est la guerre,**

**Quand il y a la guerre, il y a deux clans,  
Il y a celui des gentils, et celui des méchants,  
Quand elle est mondiale,  
Elles est deux fois plus brutale.**

**Il y a souvent deux armées,  
Qui les deux sont équipées,  
De la tête aux pieds,  
Prêtes à attaquer.**

**Quand on se le dit,  
Il faut y aller,  
Mais tant pis,  
Si on se fait tuer.**

**Moi, chaque année,  
Quand je me retrouve ici,  
C'est pour saluer,  
Ceux qui ont tout fait, pour continuer nos vies,  
Et ma seule parole,  
Est de dire « Merci ».**

**Estelle NAMER**

Ensuite le drapeau de la commune s'est incliné sur les tombes de tous les Anciens Combattants de Boissise inhumés dans le cimetière. Les assistants à cette commémoration ont ensuite partagé le pot de l'amitié à la Recellerie où était installée une petite exposition évocatrice du conflit.

Cette commémoration est importante. Depuis quelques années les participants sont de plus en plus nombreux, ce qui correspond bien à un ressenti patriotique que les événements du 13 novembre 2015 ont tragiquement ravivé.

L'an prochain nous commémorerons la bataille de Verdun. 300 jours, 300 000 morts français. Ce fait reste dans toutes les mémoires.

Claude BERTRAND

# Les Échos de Boissise la Bertrand

## Le comité des fêtes

Le dimanche 13 décembre, les jeunes Boissisiens et Boissetais ont assisté au spectacle de Noël offert par le comité des fêtes. Noela, la fée de l'hiver et maboule de neige ont emmené les enfants dans une aventure musicale à la recherche du pôle nord... en passant par le Brésil, le Sénégal et la Jamaïque.

Heureusement ils sont arrivés à temps pour Maboule !

Le père Noël est passé pour offrir jouets et chocolats aux enfants. Puis un goûter a réuni grands et petits pour un moment convivial.



Les prochains rendez-vous avec le comité des fêtes :

### Samedi 19 mars

Soirée dansante « 20 bougies du comité »  
Musiques des années 70 à nos jours.  
La Recellerie



Surveillez bien votre boîte aux lettres, nous distribuerons le tract bientôt.

### Samedi 09 avril

Carnaval « La mer »  
Défilé dans Boissise-la-Bertrand.  
Goûter à la Recellerie  
Avec l'association des parents d'élèves



### Dimanche 22 mai

Vides greniers  
Place Eugène Gentil – Bords de Seine



### Dimanche 29 mai

Balade dans Boissise  
10 km environ

### Samedi 04 juin 2016

Spectacle de Théâtre  
« Je veux voir Mioussov » Comédie écrite par Valentin Kataïev.  
Troupe des tréteaux de Scène école



Pour toutes les animations, renseignements et réservations au 06 77 82 90 62.

*Boissisiens, Boissisiennes !*

*Le comité des fêtes a grand besoin de bonnes volontés pour l'organisation et la mise en place de nos animations. Si vous avez du temps, régulièrement ou ponctuellement, rejoignez nous pour continuer à animer notre beau village !*

Information de l'association sports loisirs de Boissettes

L'association propose aux Boissisiens de les rejoindre pour des balades d'environ 12 km (environ 3h).

S'il y a besoin de se déplacer, un co-voiturage est mis en place.

Rendez-vous devant le cimetière les lundi, mercredi et vendredi à 9h et le dimanche à 9h30.



## Association de gymnastique volontaire de Boissise-la-Bertrand

Pot de l'amitié Novembre 2015

A l'invitation de sa Présidente Marie-Paule Ménard et de son bureau, de nombreux adhérents se sont retrouvés à la Recellerie le Mercredi 25 Novembre 2015 à 19h.30 autour du pot de l'amitié.

C'est toujours un rendez-vous annuel fort apprécié par tous les membres de l'association car il réunit tous les ingrédients nécessaires pour faire de cette rencontre, un instant privilégié : ce fut un en effet, un vrai moment festif plein de gentillesse, de convivialité et d'échanges

entre anciens et nouveaux adhérents ; en outre, chacun en a profité pour exprimer son plaisir à suivre les cours de gymnastique volontaire et sa satisfaction de faire partie d'une association aussi dynamique et chaleureuse.

Enfin, n'oublions pas de remercier au passage Mesdames Evelyne Fermin et Danièle Martin qui se sont impliquées dans la préparation de cette soirée.

Excellente année sportive à tous !

A. PRIGOT

## Une Boissisienne à l'honneur

Le 56e concours départemental 2015 des Maisons et Villages fleuris a mis à l'honneur une Boissisienne, Madame Bazin.

En effet, celle-ci s'est vue remettre le 1er prix départemental pour le fleurissement de son pavillon Rue des Joies.

La municipalité a également tenu à la remercier lors de la cérémonie des vœux, en lui offrant un très beau rhododendron.

Madame Bazin voue une véritable passion pour le jardinage et concourt à l'embellissement de notre village : plates-bandes et potées fleuries, pièce d'eau, son jardin est une véritable palette de couleurs au plus fort de la saison et elle nous y invite volontiers.

La commune quant à elle, s'est vue décerner une fleur pour son fleurissement.



Mireille CHAPUS

## Pour jardiner avec la lune

Il a été prouvé que la lune influence de nombreux phénomènes : marées, pousse de cheveux...et bien sûr végétaux. Ceux-ci voient leur vigueur dépendre des phases de la lune.

Il est ainsi tout à fait conseillé de respecter le calendrier lunaire pour jardiner au mieux.

Proverbe jardinier du mois : « Hiver rude et tardif, rend le pommier productif »

## Nous avons perdu notre vue sur la vallée de la Seine !.....

Cher Aristide,

Nous vivons une période étonnante. Je la nommerai connectionniste . Nous sommes en effet connectés de toutes parts, ce qui multiplie à l'infini nos possibilités d'être en relation avec le reste de l'humanité. Songes, sept milliards d'amis !

Ainsi connectés, qui est ton voisin, que te veut-il ? Il respire le même air, contemple les mêmes paysages, subi les mêmes intempéries. Mais qui est-il ?

Tu ne peux pas le savoir ; il est claquemuré dans une maison domotiquée, toute pleine de diodes, leds, écrans petits et grands !

Je te dis claquemuré, je pourrai oser aussi quatemuré. Une haute clôture de parpaings le protège d'autrui... elle l'enferme. Triste prison qui abrite corps et biens et isole tout le reste.

Cher Aristide, notre charmant village voit depuis peu se dresser un nombre impressionnant de murailles grises, coupant les perspectives, auxquelles il ne manque que des miradors. Heureusement elles ne forment pas encore une enceinte. Aussi tu peux venir me voir librement quand tu le souhaites.

Salut et fraternité

Lucus Bellus

Claude BERTRAND

# Les Échos de Boissise la Bertrand

## Tribune Nouvel Elan

Les vœux 2016 du Maire ont été un franc succès et traduisent par là aussi l'adhésion à l'ouverture qu'il a souhaité pratiquer tout au long de 2015 sur les différents dossiers de notre commune. Nous le remercions et soulignons ici notre volonté de continuer à travailler ensemble dans l'intérêt de notre village et de ses habitants tout en apportant aussi nos différences.

2016 est là et laisse derrière elle une bien sombre année 2015 marquée par des événements majeurs qui ont pour certains touché de près des Boissisiens.

Nouvelle année que nous souhaitons voir s'inscrire dans la paix et la tolérance.

Nouvelle année aussi, qui devrait être pour Boissise-la-Bertrand, l'année de finalisation du PLU. Dossier sur lequel nous avons été particulièrement vigilants malgré les contraintes pesant sur les possibilités d'urbanisation.

Une urbanisation quelque part bien trop «corsetée» entre des préoccupations écologiques (protection des bois et des zones agricoles), géographiques (la seine et les zones inondables) et une urbanisation déséquilibrée et bien trop pesante sur le secteur nord est du village.

Aujourd'hui, le législateur par de nouvelles règles nous contraint à repenser les visions que nous avions de l'urbanisme de notre village. Il nous faut donc dans ce dédale de textes veiller à préserver l'intérêt général, regarder les équilibres en terme d'habitation et de développement.

Cela peut entraîner des mécontentements, c'est évident en fonction des lieux pressentis, mais que chacun et chacune se souviennent quelques années en arrière lorsque nous nous sommes installés à Boissise-la-Bertrand, bien heureux de pouvoir le faire et de profiter de cet environnement privilégié.

La réussite de notre PLU sera le garant de la maîtrise que nous garderons sur le devenir de notre village dans les années futures.

Concernant l'intercommunalité, l'intégration de St Fargeau-Ponthierry et Pringy a nécessité entre autre de revoir la représentation des communes en son sein (nombre d'élus par commune). Nous avons été amenés à voter contre le projet proposé, jugeant que la représentativité des petites communes n'est pas suffisamment prise en compte en faisant la part belle aux grandes agglomérations. De plus lors des dernières élections municipales nous avons voté pour deux représentants. Aujourd'hui, avec ce nouveau découpage votre vote n'est pas considéré, puisque des deux représentant élus par nous tous, un seul est reconduit arbitrairement dans ses fonctions.

En vous remerciant de la confiance que vous nous avez faite en nous permettant d'être élus, nous vous adressons à chacun et chacune ainsi qu'à vos proches nos meilleurs vœux pour 2016, une Année pour tous dans la Paix et la fraternité.

Liste Nouvel Elan

## Les Bruyères de Boissise-la-Bertrand, Le marché de Noël

Le samedi 5 décembre 2015, la Résidence Les Bruyères de Boissise-la-Bertrand organisait son premier marché de Noël.

13 artisans avaient répondu présents et exposaient des bijoux, horloges, cadres photos, stylos en bois, mugs et impressions de photos sur objets, bibelots décoratifs, et même des fromages! Les Résidents ont vendus sur leur stand des tricots et plaids, tricotés dans l'année. Tout est parti!

Afin de garder un souvenir, les familles pouvaient se faire photographier au studio photo installé pour la journée par un professionnel.

Nous avons ainsi pu flâner au milieu des stands qui étaient installés dans la Résidence, transformée pour l'occasion en une station de ski « Les Bruyères ».



Un jeu de piste permettait de tester ses connaissances sur la montagne et tout ce qui s'y rapporte. Les gagnants sont repartis avec un petit lot. Un stand vin chaud et crêpes permettait à tous de se restaurer et de se reposer à la terrasse panoramique.

Au total, c'est plus d'une soixantaine de personnes qui sont venues fêter Noël aux côtés des 80 Résidents, qui étaient enchantés d'accueillir chez eux, un vrai marché de Noël.

Nous remercions Madame CHAPUS qui est venue nous saluer au nom du Conseil Municipal.

Une belle réussite, à reconduire l'année prochaine!

David DEMURGER\*





## Le vie des forêts

Trop souvent les riverains des massifs forestiers nourrissent les animaux sauvages en forêt : sangliers, renards, chevreuils. Inspirés des meilleures intentions, ils pensent qu'en les nourrissant, ils améliorent leur bien-être, ou les aide à "passer l'hiver" dans les meilleures conditions. Mais cette initiative a des conséquences néfastes, imprévisibles, voire parfois dangereuses...



L'apport de nourriture en lisière de forêt ou en zone urbaine modifie le caractère sauvage des animaux. Ces derniers, lorsque la faim les tenaille, quittent la forêt pour s'aventurer en ville dans l'espoir d'y glaner quelques restes alimentaires. Gourmands et opportunistes, les sangliers comme les renards s'adaptent très facilement à la présence humaine liée à la nourriture. Puis, ils ne fuient plus et reviennent régulièrement réclamer leur pitance.

Pour se rapprocher des villes, les animaux traversent les routes entraînant parfois des accidents de la route. La rencontre «nez-à-groin» avec un sanglier en pleine ville peut s'avérer périlleuse. Un animal sauvage, même gourmand, garde son instinct imprévisible. Les dégâts matériels sont également nombreux : clôtures abîmées, jardins labourés, poubelles renversées, déchets éparpillés au bonheur des petits rongeurs.

Sangliers, renards et cervidés, se nourrissent des ressources du milieu. Les sangliers, par exemple, s'alimentent de fruits forestiers (glands, fânes, châtaignes), de vers de terre, larves, etc. Par conséquent, leur alimentation se fait en forêt.

### Que faire face à ces intrusions ?

En prévention, l'ONF sensibilise sur les risques liés au nourrissage des animaux sauvages et aux déchets laissés en forêt. Par ailleurs, en période de chasse, il effectue des battues dans les parties forestières situées sur les zones résidentielles touchées.

En dehors des périodes de chasse et lorsque les intrusions sont nombreuses et régulières, des battues spécifiques sont parfois menées en lisière de forêt. Enfin, les forestiers ne sont autorisés à intervenir qu'en forêt mais pas en ville ou dans les propriétés privées. Cette mission relève du lieutenant de louveterie situé sur le territoire concerné. Et cela sous l'autorité du Préfet.

Source : ONF

## Veillée de Noël

Veillée de Noël en l'Eglise Saint Germain les 21.22.23 décembre où quelques paroissiens sont venus se recueillir et admirer la crèche dans l'attente de la messe de Noël.

L'équipe d'animation du secteur paroissial recherche pour Boissise-la-Bertrand une personne susceptible de jouer sur le petit orgue électronique de l'église.

Les offices concernés sont au nombre de 12 dans l'année, le 4ème samedi de chaque mois pour la messe de 18 heures.

Vous pouvez prendre contact avec :

Dominique Bertrand \_ 01 64 38 21 37  
et/ou

Dominique Larroque \_ 06 51 42 77 22





## Bacheliers et médaillés réunis

Bacheliers et médaillés du travail ont été réunis en décembre dernier lors d'une sympathique cérémonie à la Mairie.

Cette année, nos jeunes bacheliers s'orientent vers les métiers de coach sportif, chimiste, ingénieur, assistant manager ou expert automobile. Souhaitons leur pleine réussite dans leur projet professionnel.

Quant aux médaillés du travail, ils ont été remerciés pour les nombreuses années de travail avant pour certains l'heure de la retraite....

Félicitations à tous ....

Mireille CHAPUS



## Boissise sous tous ses angles : concours et exposition photographique

Du vendredi 11 au dimanche 13 décembre s'est tenue l'exposition de photographies affichant les oeuvres de l'ensemble des participants au premier concours photos de la commune. C'est en tout une vingtaine de participants inscrits qui ont ainsi vu leurs oeuvres exposées, autant d'adultes que d'enfants soit plus de 40 photos.

Pour cause d'élections la remise des prix s'est déroulée le samedi en fin d'après midi en présence de M. le Maire et de nombreux élus. Prix du jury et prix du public adultes et enfants ont récompensé une douzaine de photographies qui devraient faire l'objet d'un encadrement et d'un affichage en mairie ainsi que dans les bâtiments administratifs sur l'année 2016.

Ce sont en tout près de 200 personnes qui tout au long du week-end (élections aidant) ont pu admirer et découvrir paysages et bâtis de notre commune sous des angles parfois surprenant et originaux.

Rendez-vous est pris pour une deuxième édition qui devrait se dérouler sur un calendrier similaire et dont la thématique reste à préciser. Alors merci à l'ensemble des participants à ce premier exercice et bienvenue aux nombreux et futurs qui n'en doutons pas ne manqueront pas de s'inscrire sur ce deuxième concours.

Nos remerciements aussi à nos sponsors sans qui les lots des lauréats n'auraient pu exister : **Mme Annette Doisneau**, le magasin **Camara** rue St Ambroise à Melun, Le magasin **le Furet du nord** du Carré Sénart, **Fannys party événementie** (fannysparty.com) et enfin la **municipalité**.

le Conseil des Aînés



## Etat civil

Mariages, tous nos vœux de bonheurs à :

- Santine D'ANASTASIO et Patrick MARTINEAU  
mariés le 7 novembre 2015

Nous présentons nos condoléances attristées aux familles de :

Madeleine DUBOIS décédée 8 janvier 2016

Naissances, bienvenue à :

- Gabriel PARADELLE né le 29 octobre 2015

- Eléna FOYE née le 28 décembre 2015

- Rayan DESPASSAILLES né le 3 janvier 2016

**Directeur de la publication** : Le maire, M. Michallet

**Rédaction** : G. Larroque, B. Cossoux

**Maquette** : S. Gervais

**Réalisation, impression** : Mairie de Boissise la Bertrand

**Tirage** : 500 exemplaires